

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

WS Alu-Kontakt-Farbe AK 7900

Date de révision: 28.01.2022

Code du produit: 5790

Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

WS Alu-Kontakt-Farbe AK 7900

UFI: WE06-J92K-2VJW-SS0P

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**peinture industrielle
Couleur, Laque.**Utilisations déconseillées**

Ne pas utiliser pour des produits destinés à être en contact avec les aliments.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	W+S GmbH Lackchemie und Aerosol-Technik	
Rue:	Am Sportplatz 5	
Lieu:	D-63791 Karlstein-Dettingen	
Téléphone:	+49 6188 9575-0	Téléfax: +49 6188 9575-30
e-mail:	info@ws-lackchemie.de	
Service responsable:	Abt. Produkt / Sicherheit	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 551-19240 GIZ-Nord Poisons Centre**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**Flam. Liq. 3; H226
Skin Irrit. 2; H315
Eye Irrit. 2; H319
STOT SE 3; H335
Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**xylène
éthylbenzène**Mention
d'avertissement:**

Attention

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

WS Alu-Kontakt-Farbe AK 7900

Date de révision: 28.01.2022

Code du produit: 5790

Page 2 de 11

P261	de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280	Éviter de respirer gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
P302+P352	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
1330-20-7	xylène			30 - < 35 %
	215-535-7	601-022-00-9		
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2; H226 H332 H312 H315			
7429-90-5	poudre (stabilisée) d'aluminium			15 - < 20 %
	231-072-3	013-002-00-1		
	Flam. Sol. 1, Water-react. 2; H228 H261			
100-41-4	éthylbenzène			5 - < 10 %
	202-849-4	601-023-00-4		
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, STOT RE 2, Asp. Tox. 1; H225 H332 H373 H304			
	Hydrocarbons Liquid, C10-C13,			5 - < 10 %
	918-481-9		01-2119457273-39	
	Flam. Liq. 4, Skin Irrit. 3, Asp. Tox. 1; H227 H316 H304 EUH066			
64742-48-9	Hydrocarbons, C9-C11, alkanes, aromatics < 2 %			5 - < 10 %
	919-857-5		01-2119463258-33	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, Asp. Tox. 1; H226 H336 H304			
	Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, cyclics, aromatics (<2%)			5 - < 10 %
	920-134-1		01-2119480153-44	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 3; H226 H336 H304 H412			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

WS Alu-Kontakt-Farbe AK 7900

Date de révision: 28.01.2022

Code du produit: 5790

Page 3 de 11

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
1330-20-7	215-535-7	xylène	30 - < 35 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 1100 mg/kg	
100-41-4	202-849-4	éthylbenzène	5 - < 10 %
		par inhalation: CL50 = 17,2 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = 15400 mg/kg; par voie orale: DL50 = 3500 mg/kg	
	918-481-9	Hydrocarbures Liquide, C10-C13,	5 - < 10 %
		dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg	
64742-48-9	919-857-5	Hydrocarbures, C9-C11, alcanes, aromatiques < 2 %	5 - < 10 %
		dermique: DL50 = 2001 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5001 mg/kg	
	920-134-1	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, cycloalcanes, aromatiques (<2%)	5 - < 10 %
		par inhalation: CL50 = 5001 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 5001 mg/kg; par voie orale: DL50 = 15001 mg/kg	

Information supplémentaire

Texte clair des phrases R, voir sous section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Ne rien donner à boire ou à manger.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas d'une inhalation d'aérosols, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau. Traitement médical nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Changer les vêtements imprégnés. Se nettoyer soigneusement (douche ou bain).

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: Eau. NE PAS faire vomir. Ne rien donner à boire ou à manger. Appeler immédiatement un médecin.

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Mousse. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO₂). poudre ABC.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

WS Alu-Kontakt-Farbe AK 7900

Date de révision: 28.01.2022

Code du produit: 5790

Page 4 de 11

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel. Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Danger d'explosion. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avvertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. mesures de protection: Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: inhalation. contact avec la peau. contact avec les yeux. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

WS Alu-Kontakt-Farbe AK 7900

Date de révision: 28.01.2022

Code du produit: 5790

Page 5 de 11

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Matériau, riche en oxygène, comburant. Matières à éviter: Acide. Base.
Matériau, combustible. Agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Protéger contre: forte chaleur.
Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7429-90-5	Aluminium (pulvérulent)	-	5		VME (8 h)	
100-41-4	Ethylbenzène	20	88,4		VME (8 h)	
		100	442		VLE (15 min)	
1330-20-7	Xylènes, isomères mixtes, purs	50	221		VME (8 h)	
		100	442		VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
1330-20-7	Xylènes (mélange d'isomères)	Acides méthylhippuriques (/g créatinine)	1,5 g/g	Urine	en fin de poste
100-41-4	Ethylbenzène	Acide mandélique (/g créatinine)	1,5 g/g	Urine	en fin de poste et fin de semaine

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Contrôle de l'exposition professionnelle: Cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: Lunettes à monture. Lunettes à coques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués :
Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). , Caoutchouc butyle.
Épaisseur du matériau des gants: >0,4mm
période de latence: >480min
normes DIN/EN: EN ISO 374

Protection de la peau

Protection du corps appropriée: Blouse de laboratoire.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite ventilation insuffisante.
aspiration insuffisante.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

WS Alu-Kontakt-Farbe AK 7900

Date de révision: 28.01.2022

Code du produit: 5790

Page 6 de 11

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	gris argent
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé

Testé selon la méthode**Modification d'état**

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	135 °C
Point d'éclair:	23 °C
Limite inférieure d'explosivité:	0,6 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	8 vol. %
Température d'auto-inflammation:	260 °C
Durée d'écoulement: (à 20 °C)	56 3 DIN 53211
Pression de vapeur: (à 20 °C)	9,3 hPa
Densité (à 20 °C):	0,959 g/cm³ DIN 53217

9.2. Autres informations**Autres caractéristiques de sécurité**

Teneur en solvant:	62,5 %
	valeur de COV (dans g/L): 613,5
Teneur en corps solides:	37,00 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

10.2. Stabilité chimique

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Risque d'inflammation. Conditions à éviter:
En cas d'échauffement: Risque d'un éclatement du récipient.

10.5. Matières incompatibles

Alcalis (bases). Acide. Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

WS Alu-Kontakt-Farbe AK 7900

Date de révision: 28.01.2022

Code du produit: 5790

Page 7 de 11

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë, par voie orale. Toxicité aiguë, par inhalation. Absence de données toxicologiques.

ETAmél calculé

ATE (inhalation poussières/brouillard) 3,659 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1330-20-7	xylène				
	cutanée	ATE 1100 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			
100-41-4	éthylbenzène				
	orale	DL50 3500 mg/kg	Rat	GESTIS	
	cutanée	DL50 15400 mg/kg	Lapin	GESTIS	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 17,2 mg/l	Rat		
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			
	Hydrocarbures Liquid, C10-C13,				
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >5000 mg/kg	Lapin		
64742-48-9	Hydrocarbures, C9-C11, alcanes, aromatics < 2 %				
	orale	DL50 5001 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 2001 mg/kg	Rat		
	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, cyclics, aromatics (<2%)				
	orale	DL50 15001 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 5001 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 5001 mg/l	Rat		

Irritation et corrosivité

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration! Contact avec la peau: irritant. Évaluation: non irritant.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Rat DL50: 4300 - 5800 mg/kg Toxicité aiguë, par voie orale

Les données se rapportent au composant principal.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Information supplémentaire

Absence de données toxicologiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

WS Alu-Kontakt-Farbe AK 7900

Date de révision: 28.01.2022

Code du produit: 5790

Page 8 de 11

aquatique. Ne s'écoule pas dans les eaux usées si la mise en oeuvre est effectuée de façon adéquate.

Très toxique pour puces d'eau.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
100-41-4	éthylbenzène					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 3,6 mg/l	96 h	Algen	GESTIS	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
100-41-4	éthylbenzène	3,15

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Aucune donnée disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

WS Alu-Kontakt-Farbe AK 7900

Date de révision: 28.01.2022

Code du produit: 5790

Page 9 de 11

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	PEINTURES
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	163 367 650
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	30
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Peintures
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	163 367 650
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1263
---	---------

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

WS Alu-Kontakt-Farbe AK 7900

Date de révision: 28.01.2022

Code du produit: 5790

Page 10 de 11

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

PAINT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

3



Dispositions spéciales:

163, 223, 367, 955

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

EmS:

F-E, S-E

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1263

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

PAINT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

3



Dispositions spéciales:

A3 A72 A192

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

10 L

Passenger LQ:

Y344

Quantité exceptée:

E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

355

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

60 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

366

IATA-Quantité maximale (cargo):

220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR

Oui

L'ENVIRONNEMENT:

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

WS Alu-Kontakt-Farbe AK 7900

Date de révision: 28.01.2022

Code du produit: 5790

Page 11 de 11

Inscription 3, Inscription 28, Inscription 40, Inscription 75

2004/42/CE (COV): 62,5 %
valeur de COV (dans g/L): 613,5

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H227	Liquide combustible.
H228	Matière solide inflammable.
H261	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H316	Provoque une légère irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)